L'Echo du Vuache

Le Journal du Syndicat Intercommunal du Vuache

N°5 – Avril 2018

AU SOMMAIRE :

➔ L'édito du Président : Disparition des oiseaux dans nos campagnes, il est urgent d'agir !

➔ Le PAEC du Genevois : qu'est-ce que c'est ?

➔ Des centaines de grenouilles et de crapauds sauvés chaque année par des bénévoles

➔ Animations printanières dans les espaces naturels sensibles

➔ Une conférence de Jacques Bordon sur le Vuache

➔ Eté 2018 : un stage « Nature & Conte » à Vulbens !

➔ Histoires naturelles dans la presse d'autrefois

L'EDITO DU PRESIDENT

Disparition des oiseaux dans nos campagnes, il est urgent d'agir !

Un éditorial sous le signe de la biodiversité menacée, avec en couverture ce qui pourrait devenir une rareté dans nos paysages : un oiseau ! Car cette biodiversité – que l'on pourrait définir simplement par l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, etc.), et qui représente un équilibre fragile, mais essentiel au bon fonctionnement de la vie terrestre – est de plus en plus malmenée.

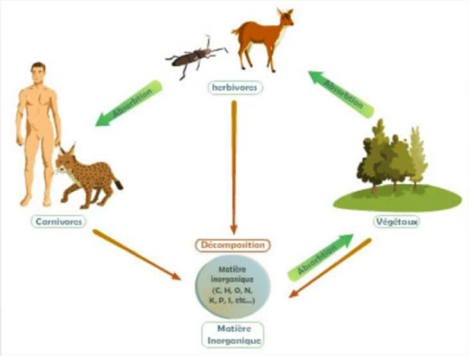

Le cycle de la biodiversité, un équilibre fragile, qu'il est essentiel de préserver pour notre futur.

Un nouvel exemple de ces atteintes était récemment évoqué par la presse française avec des articles concernant la disparition massive des oiseaux dans nos campagnes. « *Le printemps 2018 s'annonce silencieux dans les campagnes françaises* », s'alarmaient ainsi le CNRS et le Muséum national d'histoire naturelle, dans un communiqué publié conjointement. Les scientifiques tirent la sonnette d'alarme et estiment que « *ce déclin atteint un niveau proche de la catastrophe écologique* ».

En zones agricoles, les populations d'oiseaux ont perdu en moyenne un tiers de leur effectif en 15 ans. De grande ou de petite taille, migratrices ou pas, toutes les espèces sont concernées, probablement du fait de l'effondrement du nombre des insectes. « *Il n'y a quasiment plus d'insectes, c'est ça le problème numéro un*, souligne un scientifique, *car même les oiseaux granivores ont besoin d'insectes à un moment dans l'année, pour nourrir leurs petits* ».

Le Tarier des prés, l'une des nombreuses espèces d'oiseaux menacées dans nos campagnes.

Cette disparition massive est liée à l'intensification des pratiques agricoles de ces 25 dernières années, et plus particulièrement depuis 2008-2009, période qui correspond à la fin des jachères imposées par la Politique Agricole Commune, à la flambée des cours du blé, à la reprise du sur-amendement au nitrate et à la généralisation des insecticides néonicotinoïdes, ajoutent le CNRS et le Muséum dans leur communiqué.

Et le constat est similaire dans l'ensemble de l'Europe, et notamment dans l'ouest du continent.
Selon deux études récentes, l'Europe a ainsi perdu 80% de ses insectes volants et 421 millions d'oiseaux en 30 ans ! De quoi redouter pour notre futur un « printemps silencieux », comme le « silent spring » prédit par la célèbre écologue américaine Rachel Carson il y a 55 ans à propos du DDT. Mais ce dangereux insecticide a été finalement interdit, ce qui montre qu'il est possible d'agir pour éviter le pire. Comme l'a relevé le ministre de la transition écologique, Nicolas Hulot, il devient urgent de travailler avec tous les acteurs du monde agricole, et d'abord avec les agriculteurs, pour accélérer les changements de pratiques et réduire l'usage massif des pesticides et les pollutions.

Sur notre territoire, la plupart des agriculteurs sont conscients de ces problèmes et agissent pour tenter de les résoudre. Nombre d'entre eux ont ainsi souscrit au PAEC du Genevois, mis en place par la Communauté de Communes du Genevois, le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) et la Chambre d'agriculture, avec le soutien de la Région AURA et des fonds Feader (Fonds européens agricoles pour le développement rural). Vous trouverez des informations détaillées sur ce PAEC en page 3.

Quant au SIV, il est bien conscient de ces menaces sur la biodiversité. C'est pourquoi la plupart de ses actions – programme Natura 2000 sur le Vuache, contrat de territoire « espaces naturels sensibles », programme de sauvegarde des vergers traditionnels, chantiers écologiques participatifs, participation au PAEC du Genevois, soutien à la LPO 74, actions nichoirs, etc. – vont dans le sens de la préservation des richesses naturelles du territoire du Pays du Vuache. Cette biodiversité locale est un bien précieux qu'il nous faut essayer de transmettre intact aux générations futures, et c'est là l'une des missions essentielles du SIV !

Dominique Ernst, Président du SIV

LE PAEC DU GENEVOIS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un PAEC, qu'est-ce que c'est ?

Un PAEC (Projet Agro-Environnementale et Climatique) est un projet visant à encourager les changements de pratiques agricoles nécessaires pour répondre aux enjeux agro-environnementaux identifiés sur le territoire, comme par exemple : améliorer la qualité de l'eau, maintenir la biodiversité, protéger les milieux aquatiques, etc.

Le PAEC permet de mobiliser différentes aides publiques afin d'accompagner les agriculteurs vers des pratiques alliant production agricole et protection de l'environnement. Ces aides sont attribuées aux agriculteurs par la mise en œuvre de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Les MAEC représentent une compensation financière versée par différents financeurs (Europe, Etat, Région, Département, collectivités locales…) aux agriculteurs qui s'engagent à mettre en œuvre des pratiques plus vertueuses pendant au moins cinq ans.

Le PAEC du Genevois :

Porté depuis 2015 par la Communauté de Communes du Genevois (CCG) et le Syndicat intercommunal du Vuache, dans le cadre du Contrat Corridors Biologiques « Champagne Genevois », il concerne les 17 communes de la CCG ainsi que les communes de Chaumont et de Clarafond-Arcine.

La Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc a participé activement à sa mise en œuvre et à son animation.

Les principales MAEC engagées sur le territoire sont :

L'absence totale de fertilisation minérale et organique sur prairies ordinaires, pelouses sèches et zones humides. Cette mesure a pour objectif de favoriser les espèces adaptées aux milieux pauvres en nutriment.

Le retard de fauche. En effectuant les coupes d'herbes après le 1er juin pour les prairies et les vergers et après le 15 juillet pour les habitats remarquables, l'agriculteur permet aux espèces animales et végétales d'accomplir leurs cycles reproductifs (fructification des plantes, nidification pour les oiseaux) dans un objectif de maintien de la biodiversité.

La gestion des milieux humides. Cette mesure permet à l'agriculteur d'établir un plan de gestion (avec l'aide d'une structure agréée) : diagnostic de l'état initial du milieu, interventions à mener, etc.

L'entretien des vergers « hautes tiges » et des prés vergers. Opération visant à sauvegarder ces éléments traditionnels de nos paysages ruraux, refuges de biodiversité. Deux tailles obligatoires sur les cinq ans d'engagements.

L'entretien de haies localisées, de manière pertinente. Pour préserver les continuités écologiques et assurer les déplacements de la faune.

Sur l'ensemble du PAEC du Genevois, ce sont 62 exploitations (dont vingt sur le secteur du Vuache), qui se sont engagées en 2015 pour un montant de 1 300 000 euros et une surface totale de 1 200 hectares !

Saluons ici cette mobilisation exemplaire, qui témoigne des efforts que les agriculteurs sont aujourd'hui prêts à fournir pour améliorer notre environnement.

DES CENTAINES DE GRENOUILLES ET DE CRAPAUDS SAUVES CHAQUE ANNEE PAR DES BENEVOLES

Depuis une quinzaine d'années, associations et bénévoles se mobilisent en février-mars pour éviter que des centaines de batraciens ne finissent écrasés sur les routes de la région. Le Syndicat intercommunal du Vuache est partie-prenante de ces actions de sauvegarde.

Chaque année, des dizaines de bénévoles se mobilisent pour installer des filets de protection le long des routes traversées par les batraciens.

C'est chaque année la même histoire. En fin d'hiver, dès que la météo montre des signes de douceur, grenouilles, crapauds, salamandres et autres tritons – toutes des espèces protégées en France – quittent leurs refuges hivernaux pour entamer une longue marche vers les mares de reproduction. Mais cette migration peut s'avérer périlleuse si les batraciens doivent traverser une route. Et pour éviter que ces batraciens ne finissent prématurément leur vie, écrabouillés par des voitures, des bénévoles d'associations de protection de la nature se mobilisent en installant plusieurs centaines de mètres de filets le long des routes où d'importants passages de batraciens ont été observés (rte de la Côte, à Viry ; rte de Chancy et rte de Gratteloup, à Valleiry).

Le long de ces filets, côté champ, des seaux enterrés recueillent les amphibiens qui longent cette barrière artificielle à la recherche d'un passage. Et chaque matin et chaque soir, durant plusieurs semaines, ces courageux bénévoles ramassent les batraciens dans les seaux, les comptent, les identifient et leur font traverser la chaussée en toute sécurité.

Initiées par des associations comme Apollon 74 (Luc Méry) ou la Ligue de Protection Oiseaux (dont une section, dirigée par un pionnier de ces sauvetages, Yves Fol, est consacrée aux batraciens), ces opérations de sauvetages ont été ensuite coordonnées par la Communauté de communes du Genevois (corridors biologiques) et par le Syndicat intercommunal du Vuache. Dans le secteur de la Côte par exemple, ce sont ainsi plusieurs centaines de batraciens qui peuvent rejoindre les mares de La Rippe et assurer une reproduction essentielle à ces espèces menacées par la disparition progressive des mares et des zones humides en Haute-Savoie et en France.

M et Mme Crapaud en route vers les mares de reproduction du Pays du Vuache.

Si cette année, les conditions météos ont été particulièrement rudes pour l'installation des filets, les bénévoles n'ont heureusement pas eu besoin d'installer leur dispositif sur la route de Grateloup, à Valleiry. Cette route traversée par des centaines d'amphibiens (entre 200 et 800 selon les années) en migration prénuptiale a en effet été fermée à la circulation des véhicules du 19 février au 15 avril par arrêté du maire de Valleiry, Frédéric Mugnier. Une mesure bienvenue saluée par les associations de protection de la nature qui devrait permettre une migration prénuptiale optimale pour les amphibiens de ce secteur.

DES CENTAINES DE GRENOUILLES ET DE CRAPAUDS SAUVES CHAQUE ANNEE PAR DES BENEVOLES (suite)

Des bénévoles aux petits soins pour le Sonneur à ventre jaune

Des bénévoles mobilisés pour le chantier participatif du Bois du Ban, à Viry.

Avec le soutien du Conseil départemental, le Syndicat intercommunal du Vuache organise aussi chaque année en collaboration avec l'association Apollon 74 et la LPO 74, un chantier participatif au Bois de Ban, un espace riche en zones humides. Ces chantiers concernent principalement le Sonneur à ventre jaune, un petit crapaud verruqueux qui a la particularité d'avoir des pupilles en forme de cœur et d'exposer son ventre jaune-orange, synonyme de toxicité, lorsqu'il est menacé par un prédateur.

S'il est devenu rare en France, ce crapaud qui affectionne les mares peu profondes est encore bien présent dans le Genevois. Ces chantiers annuels menés depuis 2011 ont permis de rouvrir ces zones humides et de créer de nouvelles mares bénéfiques pour cette espèce.

En 2018, grâce à la mise à disposition de nouvelles parcelles par des propriétaires virois, des clairières ont été ouvertes et de nouvelles mares créées. Ce programme mené depuis 2011 donne des résultats très encourageants, avec une population de Sonneurs qui est passée en sept ans d'une quinzaine d'individus à environ 60/70 batraciens en 2018. Ces clairières et ces mares sont également bénéfiques pour d'autres animaux, dont différentes espèces de chauve-souris.

Le crapaud sonneur à ventre jaune, côté pile, un batracien devenu rare en France, mais encore bien présent dans le Genevois savoyard.

Pour suivre l'évolution de populations de sonneurs, des bénévoles ont réalisé en 2016 des capture-marquage-recapture (CMR), qui consistent à photographier le patron ventral de chaque individu pour lui faire une carte d'identité. Un travail effectué pour mieux connaître les éventuels mélanges de population entre les secteurs du Genevois savoyard, de Genève et d'Annemasse.

ANIMATIONS DANS LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Depuis quelques années, en partenariat avec le Département de la Haute-Savoie, le SIV propose à la population des animations gratuites pour découvrir les espaces naturels du territoire.

Ce printemps, nous vous invitons à participer à six sorties « nature » :

① Mercredi **18 avril** de 14h à 18h – RDV au verger communal de Savigny (prés de l'école). « ***Création d'un hôtel à insectes pour le verger*** » : *Au cœur du nouveau verger communal de Savigny, participez à la création d'un hôtel à insectes et favorisez ainsi la biodiversité, la pollinisation et la lutte biologique au sein du verger traditionnel.* Animation proposée par l'association Apollon 74.

ANIMATIONS DANS LES ESPACES NATURELS SENSIBLES (suite)

② Samedi **28 avril** de 14h30 à 17h30 – RDV au Centre ECLA de Vulbens. « ***Dans la peau d'un naturaliste*** » : *Au sein de la remarquable prairie naturelle du « Crêt Caillet » située au pied de la montagne du Vuache, initiez-vous aux cotés de naturalistes à la cartographie de la végétation.* Animation proposée par Apollon 74 et la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Semine (SEPNS). *Animation reportée le samedi 05 mai en cas de mauvais temps.*

③ Dimanche **20 mai** de 8h à 12h – RDV sur le parking de la gare de Valleiry. « ***Coucou, me voilà !» :*** *Encadrez par deux spécialistes, participez à une matinée ornithologique dans le biotope protégé des Teppes de la Repentance (Viry).* Animation proposée par Apollon 74 et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie (LPO74). *Animation reportée le dimanche 27 mai en cas de mauvais temps.*

④ Lundi **21 mai** de 9h à 17h – RDV à 9h sur le parking de l'église de Chaumont. « ***Etonnante biodiversité au Vuache*** » : *Aux côtés du botaniste Jacques BORDON et de l'ornithologue Christian PREVOST, venez découvrir la surprenante diversité floristique et faunistique des prairies sèches du Vuache.* Animation proposée par la SEPNS et la LPO74.

⑤ Samedi **26 mai** de 14h30 à 17h30 – RDV sur le parking du pont du Pissieu à Chaumont. « ***Et au milieu coule … le Fornant*** » : *Entre le massif du Vuache et le mont de Musièges coule le Fornant, petit torrent encore préservé qui se jette dans les Usses. Venez parcourir ses rives en compagnie du botaniste Jacques BORDON et découvrir les richesses de cette espace naturel exceptionnel.* Animation proposée par l'association « Les Amis de Contamine-Sarzin ».

⑥ Samedi **16 juin** de 18h30 à 00h30 – RDV sur le parking du Centre ECLA de Vulbens. « ***La nuit des papillons !*** » : *Au sein de la friche à molinie sur argile de Champ Vautier (Chevrier), protégée par arrêté préfectoral, participez à une chasse nocturne aux hétérocères (papillons de nuit) : captures, identifications et inventaires.* Animation proposée par Apollon 7 et la SEPNS. *Animation reportée le vendredi 22 juin en cas de mauvais temps.*

Ces animations gratuites sont financées par le Département de la Haute-Savoie et le SIV. Prévoir de bonnes chaussures et des vêtements adaptés, ainsi que de l'eau et un repas tiré du sac pour le déjeuner du 21 mai et le diner du 16 juin. **Les inscriptions sont obligatoires** auprès du SIV au 04 50 04 62 89 ou syndicat.vuache@orange.fr

UNE CONFERENCE DE JACQUES BORDON SUR LE VUACHE

Dans le cadre du « Off » des Assises européennes de la transition énergétique organisées par le Grand Genève, le Syndicat intercommunal du Vuache (SIV) présentait, le vendredi 2 février 2018 à Valleiry, une conférence de Jacques Bordon intitulée « les richesses naturelles du Vuache, de la connaissance à la gestion, pour une conservation durable ».

Le conférencier, professeur agrégé des sciences de la Nature et vice-président du SIV, a reçu l'an dernier le prix de Coincy, une distinction de la Société Botanique de France qui récompense un botaniste pour l'ensemble de ses travaux.

Jacques Bordon, qui arpente le Vuache depuis une cinquantaine d'années, a présenté avec l'aide de superbes photos ce massif singulier à la biodiversité rare. Après avoir présenté la montagne sous l'angle de la géologie, il a évoqué la fameuse faille du Vuache et ses tremblements de terre, avant de détailler les deux faces de ce massif long de onze kilomètres. L'une, à l'est, est humide et froide, couverte d'une forêt où règne le châtaignier, et descend lentement vers la plaine lémanique. L'autre, à l'ouest, est plus verticale. Composée de falaises bien exposées, elle bénéficie d'influences méditerranéennes.

Jacques Bordon a ensuite parlé des espèces animales et végétales qui peuplent les différents biotopes. De belles images défilaient, du faucon pèlerin (l'animal le plus rapide du monde, avec un record mesuré à 389 km/h en piqué quand il chasse d'autres oiseaux) au Grand-Duc, en passant par le lynx, moults insectes et papillons, des orchidées, le lis orangé (devenu rare) ou l'érythrone « dent de chien », la plante emblématique de ce massif.

L'érythrone « dent de chien », la plante emblématique du massif du Vuache.

Après ce foisonnement d'images et d'informations, le conférencier a abordé le chapitre de la protection du massif. Il a détaillé les nombreuses actions menées par le SIV, mais aussi les pistes à suivre pour assurer une conservation efficace pour cet ilot de nature préservée au milieu d'un territoire soumis à une forte urbanisation.

La conférence s'est conclue avec la présentation de l'imposant livre consacré à la flore du Vuache, que Jacques Bordon a cosigné avec deux autres botanistes.

ETE 2018 : UN STAGE « NATURE & CONTE » A VULBENS !

Pour les vacances d'été, Vanessa Gressin, conteuse professionnelle **qui a travaillé sur les légendes du Vuache**, propose aux enfants âgés de 6 à 14 ans, de participer à un stage « Nature & Conte », pour libérer leur part de créativité !

L'objectif étant de créer des contes, dans une ambiance de jeux, de rire, et cela en pleine nature ! *Faire surgir de son imagination des personnages et les fabriquer avec des éléments naturels ramassés pendant une balade, puis leur faire vivre des aventures incroyables dans le monde des histoires*.

Le stage d'une durée de cinq jours, prévoit une balade journalière au départ de la MJC du Vuache (adaptée à la météo et aux enfants) et un atelier conte, pour une durée de trois heures par jour. Renseignements : Tél : +41 79 101 25 19 ou +33 76 161 73 47 / vanessa@trinity-kids.ch

HISTOIRES NATURELLES DANS LA PRESSE D'AUTREFOIS

Une promenade au pied du Vuache, publiée en octobre 1891 dans le Cultivateur Savoyard, par François le Paysan

Je viens de faire une promenade au pied du Vuache et, ma fois, j'ai été charmé. Par ces temps d'automne, si doux et d'un ciel si pur, les excursions en sous-bois ont un attrait tout particulier. Les fruits jaunissants, les feuilles aux teintes rouillées, les fouillis des futaies aux tons plus sombres, les cris de quelques malheureux étourneaux fuyant vers le soleil de Provence, tout attriste et, aussi, tout charme.

Mon itinéraire, tracé d'avance et facile à exécuter, passait par le pied de la montagne, Plamond, les Ton-nes de Savigny et Murcier. Le sentier de Malboir n'est pas précisément une route carrossable, tant s'en faut ; on le grimpe tout de même et l'on arrive bien vite, à travers de coquets taillis, à la route que l'administration forestière a fait établir au bas des triages communaux. C'est en suivant cette voie, bordée de framboisiers, de fraisiers - veufs de leurs fruits, hélas ! -, que nous débouchons sur Plamont. De cet endroit, quelle vue sur cet arrondissement de Saint-Julien, si riche et si bien cultivé, selon l'expression de Francis Wey. Genève et son lac, un coin du beau Chablais, les Voirons, le Salève et le Mont-Blanc, voilà le panorama qui apparait aux yeux du promeneur enthousiasmé.

L'une des Ton-nes, les grottes du Vuache situées au-dessus de Savigny.

Nous nous arrachons à la contemplation de toutes ces beautés pour nous diriger vers les excavations de la montagne, désignées sous le nom de Ton-nes. L'accès en est difficile. Nous grimpons un sentier vertical et nous arrivons en face de la plus grande de ces cavités. L'eau suinte de toutes parts et tombe en larges gouttes sur notre front baigné de sueur. La voute paraît élevée d'une dizaine de mètres et va s'abaissant continuellement.

Dépourvus de lumière, nous n'avons pas pu nous assurer de sa profondeur, mais un bon vieillard de l'endroit nous a assuré « *qu'on en avait jamais pu trouver l'extrémité* ». Une flore restreinte épanouit ses maigres fleurs à l'entrée de la caverne, des géraniums, quelques oxytropis, la renoncule des montagnes, la gentiane croisette.

La deuxième excavation ne vaut pas l'honneur d'être visitée. Nous descendons et nous admirons la sombre horreur de ce qui nous entoure : ce ne sont que blocs arrachés de la montagne, pierres moussues, crevasses profondes entre les blocs amoncelés.

Notre promenade se termine par Le Château et Murcier, qui nous désaltère avec son petit bleu local, offert gracieusement, ma foi !

Une vue du village de Murcier à l'époque de François le paysan.